

Signé par Christophe BRUNIER
Le 30 juin 2026

Signed with
Universign doc_e25
tx_aVz8XIWnYDe1

A2VL

6 PLACE DE LA MADELEINE

75008 PARIS

Siret : 82279162000021 APE : 4511Z

Comptes annuels au 31/12/2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Société au capital de 8.000€
N° Siret : 481 559 060 00027 - N° TVA Intracommunautaire : FR29481559060



 32, Boulevard Robert Thiboust
77700 SERRIS

 contact@binome-experts.fr

 01 85 49 02 00

www.binome-experts.fr

 **LE LABEL**
CO-PILOTES



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)	1 504	1 504		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	48 029	14 887	33 142	13 356
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	40 000		40 000	40 000
	Créances rattachées à des participations	6 329		6 329	6 050
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	250		250	
	Total de l'actif immobilisé (III)	94 608	14 887	79 721	59 406
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	471 036	87 470	383 566	2 937 476
	Avances et Acomptes versés sur commandes	505 000		505 000	
	CREANCES (2)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	459 251		459 251	1 483 955
	Autres créances	2 036 915		2 036 915	682 700
	Charges constatées d'avance	42 380		42 380	62 286
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10 002		10 002	
	DISPONIBILITES	288 641		288 641	36 873
	Total de l'actif circulant (IV)	3 813 225	87 470	3 725 755	5 203 290
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		3 909 337	103 861	3 805 476	5 262 696

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

6 579

(2) dont créances à plus d'un an

6 050

CB

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	385 977	328 745
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	185 877	57 231
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	582 854	396 977
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	69 726	134 676
	Emprunts et dettes financières divers (2)	294 839	852 734
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		300 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 455 154	3 115 209
	Dettes fiscales et sociales	499 209	460 007
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	903 694	3 094
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 222 623	4 865 719
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	3 805 476	5 262 696
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	185 877,14	57 231,45
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 218 399	4 497 450
(2)	Dont emprunts participatifs		

● Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 805 476 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 868 483 euros** et un total **charges** de **9 682 606 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **185 877 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

● Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de Transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

● Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A2VL

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 PLACE DE LA MADELEINE, 75008 PARIS
822 791 620 RCS PARIS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 185 877,14 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	185 877,14 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 571 853,70 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
Le Président**

Signé par Christophe BRUNIER
Le 30 juin 2026

Signed with  doc_kVlx
tx_aVz8XIWnYDe1